

Gros Plan n° 2

L'échec de la politique d'indépendance énergétique

La France a officiellement regagné, grâce au programme nucléaire, une indépendance énergétique de 50 % en moyenne – 50,5 % en 2009 – contre 25 % en 1973. Ce résultat, qui est depuis plus de vingt ans le pivot de la justification énergétique du choix nucléaire, repose sur le calcul du ratio de la production nationale primaire d'énergie sur la consommation primaire (non corrigée des variations climatiques). Ce mode de calcul est contestable sur trois points essentiels :

- il donne un poids positif, par rapport à un calcul en énergie finale, à la mauvaise efficacité du système de production domestique vis-à-vis des productions importées¹,
- il comptabilise toute l'électricité alors qu'une part non négligeable est exportée,
- il comptabilise comme production domestique le nucléaire, alors que tout l'uranium utilisé dans les réacteurs français est aujourd'hui importé².

Un calcul en énergie finale, déduction faite des exportations d'électricité et de l'uranium importé, conduit à une indépendance énergétique inférieure à 10 % en 2009, contre 30 % selon le même mode de calcul en 1973. Ainsi, l'indépendance énergétique finale française n'a pas doublé mais a été divisée par 3 depuis le lancement de son programme nucléaire.

La raison en est simple : l'augmentation quasi-continue de la consommation d'énergie fossile, tirée en particulier par la progression constante du secteur des transports. La consommation de pétrole (en énergie finale et pour les usages non énergétiques) s'établit en 2009 à 78 Mtep. La crise économique a entraîné en 2008 et 2009 une baisse sensible, mais on a retrouvé pour la première fois en 2007 le niveau record de 94 Mtep qu'elle avait atteint en 1973, avant l'introduction de mesures d'économies de carburant et le développement du parc nucléaire. L'impact de ces deux politiques a atteint son maximum en 1985, avec une réduction de 20 % de la demande en pétrole par rapport à 1973, avant une hausse continue. Il faut de plus tenir compte du développement sur la même période du gaz, dont la demande finale est passée de 10 Mtep en 1973 à 35 Mtep en 2007, ramenée à 33,5 Mtep en 2009.

Rien d'étonnant, dans ces conditions, à ce que la « facture énergétique » de la France, c'est-à-dire la balance commerciale liée aux exportations et aux importations d'énergie, explose. Celle-ci reste massivement négative, et représente depuis plusieurs années la quasi-totalité du déficit du commerce extérieur : ainsi, en 2009, elle atteint 38 milliards d'euros, pour un déficit commercial total de 43 milliards d'euros. La facture énergétique reste largement dépendante des prix des énergies fossiles. Elle a baissé de près d'un tiers entre 2008 et 2009, en raison d'une baisse de la consommation liée à la crise mais surtout de la nette détente observée sur les prix du pétrole et du gaz. À l'inverse, elle avait atteint en 2008 un record absolu en euros constants, à 58 milliards d'euros.

Si ce niveau, compte tenu de la croissance économique, n'atteint pas les niveaux records de part du PIB observés au plus fort des chocs pétroliers (4,9 % en 1981), le poids de la facture énergétique sur l'économie française se situe toutefois entre 3 % en 2008 et 2 % en 2009, soit les mêmes niveaux que ceux qui ont déclenché le programme nucléaire en 1973-74, où ce poids était de 2,5 %.

1 - Le parc nucléaire, avec un rendement de 33 % en moyenne, dissipe deux tiers de l'énergie primaire fournie par la fission nucléaire, sous forme de chaleur qui est pourtant comptabilisée en production et consommation dans le calcul officiel. Toutes choses égales par ailleurs, l'indépendance énergétique calculée par le gouvernement diminuerait si le rendement des réacteurs augmentait ! À l'inverse, le taux d'indépendance atteindrait plus de 60 % si les réacteurs n'avaient qu'un rendement de 22 %.

2 - Deux arguments sont avancés pour justifier cette différence de traitement avec les importations de combustibles fossiles, y compris le pétrole brut raffiné en France. Comme l'uranium naturel peut être enrichi en France, la plus forte valeur ajoutée des transformations intervenant sur le territoire national, et le risque géopolitique moindre sur les approvisionnements.